

**Question orale déposée par Mme Caroline Cassart, Députée
du Groupe MR, à Caroline Désir, Ministre de l'Education,
relative aux perspectives pour l'enseignement 15 jours
après le retour des vacances d'hiver**

Madame la Ministre,

Il y a 15 jours, l'école reprenait en code rouge, avec de très grandes précautions prises vis-à-vis des retours des vacances face à ce nouveau variant du virus apparu en Angleterre. Vous indiquiez en séance plénière le 6 janvier dernier que les retours du terrain étaient jusqu'alors positifs, les statistiques relatives à la quarantaine ou à l'absentéisme étant finalement peu élevées.

Depuis lors, vous avez notamment rencontré, et probablement à plusieurs reprises, le groupe d'experts de stratégie de crise pour la Covid-19 et les acteurs de l'enseignement. Madame la Ministre, que pouvez-vous nous dire sur l'évolution de la situation ? Quel est le bilan à 15 jours de la rentrée ? Que pourrait-il changer au niveau organisationnel dans les semaines à venir ?

Vous déclariez dans la presse hier que la situation ne devrait pas changer dans les prochaines semaines ni dans un sens ni dans l'autre. Cependant, la prolongation ou l'anticipation des vacances de carnaval a une nouvelle fois été évoquée par les experts, en cas d'aggravation de la situation sanitaire liée aux variants britannique et sud-africain. Quand cette décision devrait-elle être prise pour ne pas mettre en difficulté les écoles qui devront une nouvelle fois s'adapter ?

Dans ma question initiale, je vous interrogeais sur la prochaine réouverture des cantines, la permission des activités extra-scolaires, et le retour de l'enseignement en présentiel, mais j'entends bien que tout ceci est loin d'être sur la table. Une thématique m'inquiète cependant très fort : celle de la certification des élèves à l'issue de cette année. Avez-vous déjà abordé le sujet avec les acteurs de l'enseignement ? « Se concentrer sur l'essentiel », c'est votre mot dernier mot d'ordre. Mais concrètement, comment cela se traduira-t-il sur le terrain ? Les lacunes des élèves sont telles qu'il est très important de se poser la question des apprentissages atteints cette année et de la manière de les certifier.

Enfin, même si cette crise sanitaire est tout aussi exceptionnelle qu'imprévisible, il me semble nécessaire, Madame la Ministre, de tracer les perspectives organisationnelles de la suite de l'année scolaire, quelles qu'elles soient, et de les diffuser largement afin de permettre aux pouvoirs organisateurs, aux professeurs, aux élèves et aux familles de se projeter concrètement et au plus vite dans les prochains mois.

Je vous remercie.

La réponse de la Ministre :

J'ai réuni, le 7 janvier dernier, les acteurs institutionnels de l'enseignement et les experts sanitaires mandatés par le gouvernement fédéral pour faire le point sur la situation épidémiologique et ses perspectives d'évolution. Pour répondre à Mme Vandorpe, ces experts font partie du GEMS et suivent plus spécialement les questions relatives à l'enseignement avec moi, mais aussi avec mes autres collègues ministres de l'Éducation des autres Communautés. Ce sont précisément M. Geert Molenberghs, Mme Erika Vlieghe et M. Dimitri Van der Linden qui est le porte-parole de la *task force* pédiatrique. Tous sont membres du GEMS et ont assisté à une réunion préalable avec moi-même et ensuite en compagnie des acteurs.

Je n'ai pas réuni les représentants des directions sur ce point particulier de la crise sanitaire, mais je les ai vus récemment dans le cadre d'une autre série de rencontres organisées sur la réforme des rythmes scolaires annuels. J'en ai profité pour parler avec eux de la situation sanitaire.

Ces experts ont explicitement confirmé que l'école n'est pas le moteur de l'épidémie. Ce constat est fondé sur un examen exhaustif des données observées en Belgique depuis septembre, y compris au moment du pic de la seconde vague ou dans les semaines qui ont suivi la reprise des cours après les vacances d'automne. Cette analyse est corroborée par de nombreuses études scientifiques menées au niveau international. J'insiste sur ce point car je ne souhaite pas que «L'école n'est pas le moteur de l'épidémie» apparaisse comme un gimmick. Les experts continuent à le réaffirmer et à l'écrire dans chacun de leurs rapports. Je vous recommande de consulter le rapport «*Surveillance scolaire en Belgique dans le cadre de l'épidémie de Covid-19*», publié le 8 janvier dernier sur le site de Sciensano et qui fait état de la situation épidémiologique dans les écoles. Ce rapport est très complet et résume parfaitement la situation.

Malgré ces faits rassurants, les paramètres de la pandémie, même s'ils se sont globalement améliorés ces dernières semaines, n'ont pas atteint un seuil suffisamment satisfaisant pour envisager des assouplissements aux mesures sanitaires. Je vous rappelle que les experts ont fixé une série d'objectifs: 800 contaminations par jour, 75 hospitalisations par jour et un taux de positivité de 3 %. Nous n'avons encore atteint aucun de ces trois buts. Les efforts entamés doivent être poursuivis. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de prolonger le code rouge jusqu'au congé de carnaval.

De mon côté, j'avais prévu d'organiser une réunion avec les acteurs institutionnels de l'enseignement et avec les experts le 22 janvier au plus tard pour évaluer à nouveau la situation sanitaire. Cela se passera finalement demain et après-demain. Si la situation devait se dégrader de façon inquiétante, nous avons déjà convenu qu'une suspension des cours en présentiel pourrait être activée avant ou après le congé de détente, avec un objectif similaire à celui poursuivi lors du congé d'automne. Cela fait partie du plan B que les experts du GEMS proposent – une possibilité d'activer deux semaines sans présence physique à l'école – mais il doit être validé si la situation se détériore. Bien entendu, c'est cela qui n'est pas encore

déterminé. Il faut conserver cette arme pour l'utiliser au bon moment si nécessaire. La décision sera annoncée tout de suite après la réunion dont je viens de parler et les modalités seront précisées dans le même temps.

Je dois encore une fois préciser qu'il est extrêmement difficile de se projeter dans le cadre de cette crise sanitaire. Si le début de la campagne de vaccination nous donne de nombreux espoirs quant à la sortie de cette crise sans précédent, de nouveaux éléments sont désormais à prendre en compte dans l'évaluation du risque, comme la propagation des nouveaux variants anglais ou sud-africain du virus, qui rendent aujourd'hui nécessaire la définition de nouvelles stratégies au niveau fédéral.

Pour le moment, le *Risk Assessment Group* (RAG), le *Risk Management Group* (RMG) et la CIM Santé planchent sur la question des variants et sur les recommandations à émettre pour faire face à une éventuelle dégradation de la situation. Cela concerne en partie l'enseignement et nous y travaillons par l'intermédiaire de mes collègues qui siègent dans ces instances. Nous suivons au quotidien ces travaux et l'évolution des réflexions des experts avec la plus grande attention. Comme vous le savez, une réunion du Codeco est également prévue le 22 janvier. Nous verrons ce qu'il en ressort pour l'ensemble de la population et tous les autres secteurs de la société.

Je suis bien consciente qu'il existe en ce moment de nombreuses incertitudes concernant l'organisation des écoles et des parents et j'en suis évidemment désolée. Ma priorité reste de faire en sorte que les apprentissages puissent se dérouler le plus normalement possible tant que le contexte sanitaire le permet. Nous sommes parfois obligés de naviguer à vue, en gardant toujours un œil sur les indicateurs de la pandémie. Nous sommes toujours dans cette espèce de jeu d'équilibriste entre le fait de prendre les bonnes mesures au bon moment et le fait d'anticiper suffisamment pour que la situation soit tenable autant pour les écoles que pour les parents. Ici, en l'occurrence, il est vraiment compliqué d'anticiper.

Madame Vandorpe et Monsieur Janssen, j'ai un peu de mal à comprendre pourquoi vos questions sur le groupe de travail et les retards d'apprentissage sont jointes à celles relatives au congé de détente, alors que je réponds à plusieurs questions sur le sujet. Je vais donc vous renvoyer à ma réponse à ces dernières. Je voudrais juste vous rappeler que le groupe de travail est composé des acteurs institutionnels de l'enseignement, mais nous allons l'élargir à d'autres acteurs, comme des représentants des centres psycho-médico-sociaux (PMS) ou des représentants du monde extrascolaire avec lesquels nous voulons collaborer. Pour être plus efficace, je vais produire avec mon cabinet et mon administration une note de travail sur laquelle je vais les faire réagir. Cela va se passer dans les prochains jours. Nous devons agir le plus vite possible parce que nous avons besoin de pistes d'action à court terme.